



SAISON 2024-2025

Le renouvellement des licences Anzieux-Foot se fera informatiquement sur le site de la FFF

TARIFS	Né(e) en	Tarifs	
	U6-U7	2018-2019	120 €
	U8-U9	2016-2017	120 €
	U10-U11	2014-2015	120 €
	U12-U13	2012-2013	120 €
	U14-U15	2010-2011	125 €
	U16-U17-U18	2007 à 2009	125 €
	SENIOR/Crit*	avant 2007	170 €
Loisirs +40ans		130 €	
	U14F - U15F**	2010-2011	120 €
	U16F - U17F - U18F**	2007 à 2009	135 €
	SENIOR F**	avant 2007	150 €

o Prix de tombola 20€ inclus dans le prix de la licence
o Règlement en espèce, chèque, CB ou par virement
o Coupons sport et chèques vacances ANCV acceptés
o Pass Région enregistré à l'inscription et remboursé
o Remise de 5€ sur 2ème licencié dans un même foyer
o Remise de 10€ sur 3ème licencié dans un même foyer
o Licence à moitié prix pour enfant de dirigeant
o Licence gratuite pour les dirigeants
* tarif avec casse-croûte inclus dans la cotisation


** survêtement inclus pour les nouvelles licenciées du Groupement Féminin des Monts et de la Plaine et coupe-vents pour les renouvellements

DEROULEMENT DE L'INSCRIPTION

L'inscription s'effectue par dématérialisation

en 4 étapes pour les nouveaux joueurs

en 3 étapes pour les renouvellements de licence

Nouveaux joueurs	Renouvellements	Etapes
①		Passez à la permanence pour vous faire enregistrer Permanence les jeudis de 19h à 20h au siège - 27 route de Saint Galmier à Chazelles
②	①	Vous recevez par mail (Licence FFF) votre demande de licence dans votre boîte mail sous la forme " Prenom Nom : votre demande de licence en ligne "
③	②	Suivez les inscriptions et joignez les pièces demandées qu'il vous faudra scanner au préalable : certificat médical (format FFF obligatoire), photo et pièce d'identité (pour les nouveaux joueurs uniquement)
④	③	Répondez au questionnaire proposé par le site 
⑤	④	Passer à la permanence du club pour finaliser l'inscription en apportant le règlement et éventuellement la photocopie de la carte Pass Région (lycéens)

INFORMATIONS

Le règlement est obligatoire pour valider la licence

La licence est obligatoire pour participer aux entraînements (sauf 2 séances d'essai)

Le club se réserve le droit de refuser la présence d'un joueur en cas de non règlement de la cotisation



ANZIEUX FOOT

Siège social et stade
27 route de Saint Galmier
42140 Chazelles-sur-Lyon

Stade du pin des sœurs
Lieu-dit Pierre
42140 Maringes

Stade de Saint André
Rue du pont
42210 Saint André le Puy



www.anzieux-foot42.com



ANZIEUX FOOT